

## CONTRAT LOCAL DE SANTE SUD GIRONDE

### N° Fiche – Action : 2.1

**AXE DE L'ACCORD CADRE : Encourager des environnements et des milieux de vie favorables à la santé**

**Objectif intermédiaire A : Communiquer sur les enjeux de qualité de l'air extérieur et sur les pratiques adaptées**

**Objectif intermédiaire B : Informer sur les sources de pollution intérieure et réduire les expositions, notamment des enfants**

**Pilotes du groupe de travail auquel l'action est rattachée : Axe 2**

**Pôle Territorial du Sud Gironde (PCAET)**

**ARS Nouvelle Aquitaine**

**INTITULE DE L'ACTION :**

**FORMER AU CHAMP DE LA SANTE ENVIRONNEMENTALE**

**Maître d'ouvrage de l'action : Pôle Territorial Sud Gironde**

**Nom du référent : Equipe du Pôle Territorial Sud Gironde (PCAET, CLS, Emploi-formation)**

**Coordonnées complètes :**

**Référente Elodie de la Grange : 06.76.54.77.52**

#### **PREAMBULE**

*Qu'est-ce que la santé environnementale ?*

Dans le PNSE (Plan National pour la Santé Environnementale), la santé environnementale est définie ainsi : elle comporte les aspects de la santé humaines et des maladies qui sont déterminés par l'environnement.

La corrélation entre l'exposition à un environnement dégradé et un état de santé détérioré est difficile à établir car :

- il y a une exposition à des « cocktail de polluants » et les effets combinés des substances différentes sont mal connus et mal appréhendés
- les effets sur la santé surviennent souvent à long terme : il y a un décalage entre l'exposition au risque et sa traduction sanitaire éventuelle (traduction qui peut survenir à la génération suivante)
- il y a une modification du modèle dose-effet qui n'est pas suffisamment pris en compte dans les recherches : outre la question de la co-exposition, ce n'est plus seulement la dose qui fait le poison mais aussi la durée d'exposition et le moment de l'exposition (grossesse, enfance...)
- il existe de réelles différences de sensibilité individuelle

**Le PNSE rappelle que le « principe de précaution » est un « principe d'action ».**

**Les principes fondamentaux pour « agir » sont les suivants :**

- Agir pour un environnement favorable à la santé pour tous et en priorité pour les individus les plus vulnérables. Chacun réagit différemment aux risques et nuisances auxquels il est exposé en fonction de son âge, de son état de santé ou de sa susceptibilité génétique. Cependant, il est possible d'identifier des groupes particulièrement sensibles : enfants, sujets asthmatiques par ex.
- Mettre l'individu et la collectivité au centre du dispositif et intégrer la notion de bien-être (au sens de l'OMS) dans la définition de la santé environnementale
- Favoriser les actions de prévention en agissant à la source ou en protégeant les populations
- Réduire les inégalités environnementales d'exposition
- Prévenir les risques avérés en lien avec des situations d'exposition à des facteurs physiques ou chimiques ou biologiques sur lesquels ne pèse aucun doute quant à leur danger ; et agir par des mesures proportionnées au titre du principe de précaution dès lors qu'un risque est suspecté dans l'attente de confirmation par des études.

## Comment agir ?

>Les leviers d'actions efficaces, si possibles, efficaces posent la question du bon équilibre entre prévention collective, prévention individuelle, avec entre autres la question de la formation et de l'information, et celle des partenariats et de la mobilisation des acteurs, du national au local, de la formation aux pratiques professionnelles et aux interactions entre diverses organisations.

>Parler des risques : la place des risques dans les démarches pédagogiques est une approche qui a des limites. En se centrant sur les risques, on se centre surtout sur les professionnels de santé

Si on voit les choses sous un angle plus dynamique avec comme finalité l'augmentation de la qualité de vie, la participation, la capacité d'action et la prise de conscience, l'action est mieux partagée par les membres de la communauté.

Le climat anxigène provoque davantage d'incapacité à réagir que de dynamique créatrice

>>Il s'agit donc de dépasser la transmission d'informations, d'aller dans la co-construction avec les individus

### >> Pour cela 3 postures peuvent être adoptées :

-*Faire ressentir* : c'est intégrer dans les actions un contact à l'environnement qui permet d'éprouver une réalité sensible et non pas de rester dans un rapport rationnel aux informations

-*Faire comprendre* : c'est démontrer pour aider les individus à construire un raisonnement

-*Faire obéir* : mettre en œuvre des moyens pratiques et juridiques car les individus sont des êtres sociaux reliés aux autres par des obligations et des devoirs.

Dans le cadre du CLS, nous pouvons adopter les deux premières postures.

### On peut se fixer 3 objectifs à travers nos actions :

**1/Faire participer** la population effectivement et concrètement à la définition des priorités, à la prise de décision. Au cœur de ce processus, il y a l'attribution de pouvoir aux communautés considérées comme capables de prendre en main leur destinée.

**2/Favoriser l'acquisition d'aptitudes individuelles.** Il s'agit de mettre à disposition de l'information mais aussi mettre en place des réelles séquences éducatives qui pourront porter sur l'éducation aux choix, à la consommation, à la qualité de vie...

**3/Intégrer les préoccupations environnementales** dans les services de santé

En préambule, nous comprenons que pour sensibiliser les populations à la santé environnementale, il est important :

-d'acquérir soi-même des connaissances

-d'être capable de développer différentes approches pour éviter le « contre-productif »

## Description libre de l'action : **FORMER AU CHAMP DE LA SANTE ENVIRONNEMENTALE**

Un des enjeux majeurs est de **faire émerger un champ de la promotion de la santé environnementale qui soit suffisamment délimité pour qu'il ne se confonde pas avec la santé ou la promotion de la santé** et suffisamment dynamique pour qu'il puisse intégrer des approches positives comme la promotion de la qualité de vie.

Les problématiques en santé environnementale viennent nouvellement questionner la notion de responsabilité en lui conférant des dimensions individuelles, collectives et intergénérationnelles. Ainsi les acteurs ont à intégrer ces dimensions multiples de la responsabilité dans leurs actions.

Au moment du diagnostic établi dans le cadre du Contrat Local de Santé, force a été de constater que les connaissances des acteurs dans le domaine de la santé environnementale manquaient de précision et les empêchaient alors de s'approprier réellement le sujet et d'autant plus l'action. C'est le comité de pilotage au regard du Plan Régional de Santé Environnement qui a choisi d'intégrer un axe « santé environnementale » parmi les 4 axes structurants du CLS Sud Gironde.

Aussi, nous proposons de favoriser la formation pour les acteurs du Sud Gironde pour qu'ils sachent définir et délimiter le champ de la santé environnementale, puis accompagner les publics à se projeter et envisager les conséquences de leurs actions, notamment dans l'espace et le temps.

**Le Pôle Territorial Sud Gironde, grâce à sa mission emploi-formation, se chargera de coordonner des groupes de travail et de candidater à des appels à projets pour mettre en place des formations innovantes en la matière sur la base d'un cahier des charges partagé.**

Dans un premier temps, l'action visera le personnel encadrant en lien avec l'enfance

Dans un second temps, l'action visera les professionnels de santé, notamment les médecins généralistes

Voici les thèmes qui pourront être abordés lors de la formation : (à resserrer au sein du cahier des charges)

- la qualité de l'environnement intérieur
- les espèces allergisantes : l'exemple de l'ambrosie
- la qualité de l'eau et des milieux aquatiques
- coopérer contre une maladie agricole parasitaire tout en limitant les impacts sur la santé et l'environnement
- du champ à l'assiette : promouvoir une alimentation favorable à notre santé et à notre environnement
- moustiques-tigres, tiques... : comprendre pour sensibiliser
- grimper dans les arbres : une réponse concrète au « syndrome du manque de nature »
- L'ESE (Education à la Santé Environnementale) à l'école : enjeux, outils, solutions
- Le jardin de tous les possibles : socialisation, bien-être et santé
- Produits cosmétiques, de soins personnels et d'entretien
- Urbanisme, Aménagement du cadre de vie et santé environnement
- Recherche et Perceptions citoyennes sur les risques liés aux produits phytosanitaires : comment mieux collaborer ?
- Les enjeux de protection d'un captage d'eau potable situé en milieu urbain
- Alimentation et agriculture
- Air extérieur
- Ondes électromagnétiques
- Environnement sonore
- Eau
- Changement climatique et santé
- Nature et Santé
- Déchets
- Environnement intérieur
- Pollution lumineuse

Voici les méthodes et pratiques d'animation qui pourront être abordées : (à définir avec le formateur)

- Construire une carte des représentations des controverses sur une question socialement vive
- Animer des débats et des discussions en grand groupe
- Déliberer de façon démocratique, décider ensemble et vérifier l'éthique de la résolution ou de l'action
- Réfléchir à une situation, à un projet, encourager la créativité avec les 6 chapeaux de bono
- Travailler sur les émotions et les valeurs
- S'appuyer sur des techniques théâtrales
- Comprendre les démarches de plaidoyer
- Recueillir des paroles et porter des messages sur la place publique
- Evaluer une action d'ESE

<p><b>Objectif intermédiaire</b> et problématique(s) traitée(s) :</p>	<p>Développer une culture « santé environnementale » parmi les professionnels de l'enfance et de santé  <i>Objectif 1</i> : communiquer sur les enjeux de la qualité de l'air extérieur et sur les pratiques adaptées  <i>Objectif 2</i> : informer sur les sources de pollution intérieure et réduire les expositions, notamment des enfants</p>
<p><b>Objectifs opérationnels</b> de l'action qui doivent être évaluables</p>	<p>Mettre une ou plusieurs sessions de formation en « santé environnementale »</p>
<p><b>Indicateurs d'évaluation</b> de processus : <i>comment faire pour atteindre les objectifs ?</i> de résultats : <i>qu'a-t-on obtenu au regard des attentes ?</i> d'impact : <i>quels résultats indirects peut-on espérer ?</i> Quantitatifs, qualitatifs ainsi que les critères d'évaluation</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-constitution de groupes de travail</li> <li>-élaboration du marché public</li> <li>-qualité des échanges et de la formation</li> <li>-réponse aux attentes des professionnels formés</li> <li>-le renouvellement de l'action</li> <li>-l'ouverture de l'action à d'autres professionnels</li> </ul>
<p><b>Types et modalités d'action</b> Ateliers, événementiels, réseaux, orientations, formations, consultations...</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Réseaux</li> <li>-Formation</li> </ul>

<b>Publics visés</b> selon âges, territoires, sexes, pratiques, situation sociales, communautés, coopérations...	-Professionnels de l'enfance -Professionnels de santé
<b>Localisation de l'action</b> territoires couverts et ancrage sur des activités, des quartiers, des services...	Sud Gironde
<b>Mobilisation et participation</b> implication et animation d'acteurs locaux, bénévoles, professionnels, usagers...	Implication des acteurs locaux, des professionnels de l'enfance et de santé
<b>Temporalités de l'action</b> début et fin, fréquence et durée, caractère pérenne ou expérimental de l'action...	Caractère expérimental
<b>Moyens de l'action</b> budget éventuel, mise à disposition de locaux ou de personnes...	Budget formation à définir Consultation publique Financement Appel à Projets
<b>Suivi et pilotage de l'action</b> modalités et processus de suivi de l'action, outils et espaces de pilotage	Mise en œuvre : groupe de travail spécifique Suivi : Comité de pilotage CLS
<b>Evaluation de l'action</b> modalités d'évaluation de l'action, implication des habitants/bénéficiaires	Evaluation à l'issue de la formation
<b>Piste de financement</b>	Appel à projets
<b>Calendrier de travail</b> en termes d'étapes à respecter et de délais de réalisation	Début du travail 2022

Etape d'avancement	Calendrier prévisionnel									
	2019	2020		2021		2022		2023		
		Sem 1	Sem 2	Sem1	Sem 2	Sem 1	Sem 2	Sem 1	Sem 2	
Lancement de l'action Constitution d'un groupe de travail						➔				
Mise en place d'une session de formation expérimentale pour le territoire								➔		